

# PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 27/11/2018

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
NOMS	Présents	Excusés	
Inspecteur de l'éducation nationale : M LAUGIER		X	
<b>MEMBRES VOTANTS</b>			
Directeur de l'école - Président : Thierry CAPRA	X		
Maire : Eric BEAUFORT	X		
Adjointe aux affaires scolaires : Marie DOMINGUEZ	X		
<b>ENSEIGNANTS DE L'ÉCOLE</b>			
Alice BUINAND	X		
Sylvie TOSEL	X		
Luc FICHAUX	X		
Isabelle LANCO	X		
Carole BOYADJIAN	X		
Sarah BARTEAU		X	
Annick MARILLY	X		
Xavier PEGON	X		
Marion COINDRE	X		
Virginie TENEZE	X		
Laetitia MARIE	X		
Jérôme GIROD		X	
Angélique CLOUZOT		X	
<b>REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES</b>			<b>Suppléants assurant un remplacement</b>
Aurore BRUGHEAT	x		Mme Rocca
Florence LA ROSA	X		Mme Champier
Marie-Ange BEGE	X		
Sophie LICATA	X		
Marianne CASTEUR		X	
Paméla NESTEROVITCH	X		
Sylvie MOEBS	X		
Marlène PIGALE	X		
Sandrine RUFFIER	X		
Magalie THOLLET	X		
Camille WAGNON		X	
<b>VOIX CONSULTATIVE</b>			
Représentant parent suppléant:			
Représentant périscolaire : Serge NAVILIAT		X	
Directrice centre de loisirs : Mme LOTHOLARIE		X	
Directeur général Mairie : Xavier BENSSOUSSEN		X	
D.D.E.N. : J-C RAPPY		X	
D.D.E.N. : S SEMPERE		X	

Heure de début : 18h10

Heure de fin : 19h15

L'ordre du jour est le suivant :

Points d'informations :

- *Rentrée 2018-2019*
- *Évaluation CP/CE1*
- *Intervenant sports*
- *Classe de découverte CM2*
- *Spectacle de la compagnie Dream-up*
- *Carnaval*

Points soumis à avis : *Règlement intérieur*

Dernière MAJ Nov 2017

Nouveauté : interdiction des portables mais était déjà intégrée précédemment

*Modification apportée : les nouveaux horaires d'école.*

→ **le règlement intérieur est adopté à l'unanimité**

### **1. Effectifs rentrée 2018**

269 élèves répartis en :

- 2 CP à 23 élèves + 1 CP/CE1 à 23 élèves
- 2 CE2 à 28 élèves
- 3 CM1 à 20, 22, 23 élèves
- 2 CM2 à 25 et 26 élèves

La 11<sup>ème</sup> classe est accordée à titre provisoire pour la 4<sup>ème</sup> année, en raison des classes à effectif limité.

Arrivées de nouveau enseignants :

Mme Buinand, CP

Mr Fichaux, CM1

Mme Clouzot qui complète le temps partiel de Mme Tosel

Mme Barteau, PES complète les temps partiels de Mmes Teneze et Boyadjian.

### **2. Évaluations nationales CP/CE1**

Grosse charge supplémentaire pour l'équipe enseignante qui, heureusement a bénéficié de l'appui d'un titulaire remplaçant. Il faut environ 20 min par élève pour la saisie des résultats quand le serveur fonctionne bien. C'est une procédure très cadrée : consignes strictes et temps limité avec 2 livrets en français et 1 livret en maths. Les élèves ont surtout retenu l'aspect ludique.

Pour les enseignants, les résultats sont obtenus trop tardivement (à la fin de la période 1) pour être exploités pour la mise en place de soutien pédagogique. Les enseignants ont ainsi détecté d'éventuelles difficultés sans attendre les résultats. Une 2<sup>ème</sup> évaluation est prévue en février pour les CP. D'autres évaluations nationales de ce type existent en 6<sup>ème</sup> et 2<sup>nde</sup>.

### **3. Intervenant sport**

Un animateur sportif intervient 1h par semaine pour chaque classe. Une programmation de différents sports a été établie en début d'année. Le ressenti des enfants très positif.

Une progression plus fine reste à faire entre l'équipe pédagogique et Jérémy lors d'une réunion à préciser.

#### **4. Classe de neige des CM2**

La classe de neige des deux classes de CM2 aura lieu du 23 au 25 janvier 2019. Les objectifs principaux sont : l'apprentissage de la vie en collectivité, la découverte de la nature dans le parc naturel du haut-Jura et l'initiation aux activités sportives liées à la neige dans un milieu différent. Les activités seront encadrées par des brevets d'état. Les parents accompagnants n'auront pas besoin de passer un agrément.

Le budget global est de 11005 €, il est financé par : une subvention municipale, la participation du Sou des écoles et une participation des familles.

Par l'intermédiaire de la coopérative scolaire, les enseignants de CM2 ont organisé une vente de chocolats de Noël afin de dégager un bénéfice pour minorer la part des parents.

Nous avons le plaisir d'annoncer que ce bénéfice est suffisant pour établir le financement comme suit :

- subvention municipale de 3000 € (soit 58,80 € par enfant),
- participation du Sou des écoles 3495 € (soit 68,50 € par enfant),
- bénéfice de la vente 787 €,
- participation des familles 3723 € (soit **73 € par famille**)

Remarque de M. le Maire : La décision votée par le conseil municipal comportait une subvention de 3000 euros et une anticipation de 650 € prise sur le budget de fonctionnement 2019-2020. Le bénéfice de la vente étant suffisant pour, d'une part, limiter la participation des familles à 73 € et, d'autre part, ne pas entamer le budget de fonctionnement de 2019, le conseil municipal devra revoter une décision dans ce sens.

Le CCAS ou l'association des PEP, à laquelle l'école est adhérente, peuvent aider les familles en difficulté qui doivent en faire la demande via les professeurs ; s'adresser au directeur. Une demande de prêt de vêtement auprès des familles de l'école va être lancée pour limiter les achats dans les tenues et équipements.

Les parents d'élèves soulignent leur surprise d'un devis accepté sans être sûrs de réunir les fonds nécessaires. Les enseignants précisent qu'ils ont préféré partager avec les parents (et les enfants) dès la rentrée l'idée du projet qui avait été amorcé dès le mois de juin avec la réception des premiers devis. Les enfants étaient apparemment informés que sa réalisation dépendait du financement. Les parents d'élèves sont contents de cette nouvelle dynamique et qu'une telle sortie soit à nouveau réalisée de nouveau depuis quatre ans malgré une augmentation globale de 30% des coûts, de transport et d'hébergement. L'idéal serait qu'un niveau d'âge parte une fois pendant sa scolarité en élémentaire.

Une question est posée sur l'accompagnement d'enfants pour lesquels un PAI est mis en place, où pour lesquels la prise d'un traitement est nécessaire. M. Capra répond qu'il y a des procédures existantes permettant d'aménager le voyage et le séjour des enfants concernés pour que tout se passe dans les meilleures conditions.

#### **Autres sorties scolaires :**

- CP : Projet de visite du planétarium le 22 Janvier, à confirmer
- CE1 : Théâtre Bourg en Bresse Jeudi 6 Décembre
- CE2 : Mardi 4 Décembre, animation Kapla au centre Innovance avec animation
- CM1 : 24/09 : Ambronay visite de l'Abbaye et spectacle
- CM2 : le 24/09, spectacle à Ambronay et jeu de piste à l'Abergement de Varey
- CE2 et CM1 : 4/12 animation Kapla au centre innovance avec animation
- CM1 : 6/06 St Martin la Plaine (parc animalier)

#### **Cérémonie du 11 Novembre :**

Rappel des actions mises en place (exposition, chorale citoyenne avec participation des CM1 et CM2)  
Proposition de renouveler ce type d'initiative pour le 8 Mai (chant des partisans,...).

#### **Semaine sans écran du 20-25 Mai 2019 :**

Rétroplanning à prévoir dès février pour organiser les ateliers qui se déroulent en général de 16h45 à 18h.

### **5. Spectacle de fin d'année**

Offert pour tous les enfants *le 30 Novembre 2018 après-midi*. Ce spectacle « Céleste » est proposé par la compagnie Dream-up associée au cirque Plume à cette période car la compagnie est en tournée en décembre.

### **6. Carnaval**

Il aura lieu le **22 mars** en même temps que l'école maternelle. Un défilé est prévu dans la rue principale de Villieu, en début d'après-midi pour l'école primaire suivi par celui de l'école maternelle. Goûter à l'école ensuite. Thierry Douet, le policier municipal, sera contacté rapidement pour prendre toutes les dispositions de sécurité et de circulation nécessaires.

### **Autres dates :**

Remise des dictionnaires le 28/06/2019  
Fête de l'école le 05/07/2019

### **7. Remerciements**

Deux classes ont été équipées de vidéoprojecteurs. La mise en route est plus souple, très appréciée par les enseignants avec utilisation du stylet par les élèves. La mairie précise que toutes les classes ont été pré-équipées techniquement pour anticiper l'achat de futurs vidéoprojecteurs. Le tracé devant l'école permet de fluidifier la sortie des élèves, il est apprécié par tous.

**Prochains conseils d'école prévus le 12 Février 2019 et le 18 Juin 2019.**

Procès-verbal établi le 4/12/18

Le président, directeur de l'école  
Nom : T Capra  
Signature

Le secrétaire, parent d'élève  
Nom : Mme Moebs  
Signature